

Compte-rendu du Conseil de l'école Léon Bourgeois A

du 3 novembre 2015 18h30- 20h30

Contenu

1. Désignation des secrétaires à l'année et procédure de vote.	2
2. Présentation des membres du conseil.....	2
3. Résultats des élections et conseils d'enfants.....	2
4. Bilan de la rentrée 2015 : évolution des effectifs, organigramme de l'école.....	2
5. Fonctionnement de l'école.	3
5.1. Lecture et vote du nouveau règlement intérieur conformément au BO de juillet 2014	3
5.2. Coup de pouce	4
5.3. Cars.....	4
5.4. Commandes	4
5.5. Photocopieur.....	4
5.6. BCD.....	4
5.7. Prévention des jeux dangereux.....	4
5.8. PPMS du jeudi 19 novembre 2015.....	5
6. Le CEL	5
7. Les travaux	6
8. L'informatique.....	8
9. Festivités et événements particuliers	8
9.1.	8
9.2. Autres événements (liste exhaustive dans le cahier de liaison)	8

1. Désignation des secrétaires à l'année et procédure de vote.

Elections des parents :

- 549 inscrits
- 199 votants
- 14 blancs ou nuls
- 185 exprimés
- Postes : 6 FCPE et 7 UPIC

Secrétaires de séance : M Galliano UPIC et Mme Laguerre LBA

2. Présentation des membres du conseil.

Présents :

Mme Montossé directrice,

M Hémonet élu de la municipalité

M Caroff responsable du CEL, M Emmel animateur,

Parents d'élèves : Mme Bégaud, Mme Verdier, Mme Fesch, M Galliano, Mme Josse, Mme Sapa, Mme Karmas, Mme Bazin, Mme Artault, Mme Guilloux, Mme Fernandes,

Enseignants : Mme Party, Mme Faik, Mme Cannone, Mme Muller, Mme Desnos, Mme Philippe, Mme Pineau, Mme Venezia, M Camp, Mme Binat, M Val, Mme Laguerre, Mme Morin

Absente excusée : Mme Seguin

3. Résultats des élections et conseils d'enfants

Les élections ont bien eu lieu pour les enfants.

Le premier conseil d'école des enfants prévu pour le mardi 10 novembre 2015.

4. Bilan de la rentrée 2015 : évolution des effectifs, organigramme de l'école.

	LBA				LBB			
CP	22	20	22	64	68	22	23	23
CE1	26	26	27	79	70	23	23	24
CE2	24	25	24	73	80	26	26	28
CM1	27	26		53	81	28	27	26
CM2	30	30	28	88	62	31	31	
Total écoles	357				361			
Moyenne écoles	25,50				25,79			
Total groupe	718 (A)							
Moyenne groupe	25,643							

Tableau 1 : Structure du groupe scolaire Léon Bourgeois le 5 novembre 2013

	LBA				LBB				
CP	25	24	25	10	84	54	27	27	
CE1	25	24		12	61	70	24	24	22
CE2	24	22	22		68	71	24	23	24
CM1	25	25	25		75	76	25	26	25
CM2	26	27			53	77	25	26	26

Total écoles	341	348
Moyenne écoles	24,36	24,86
Total groupe	689 (B)	
Moyenne groupe	24,607	

Tableau 2 : Structure du groupe scolaire Léon Bourgeois le 3 novembre 2014

	LBA (13 classes)					LBB (14 classes)			
				(D)	(E)				
CP	23	22	10	55	80	27	27	26	
CE1	28	28	12	12	80	56	28	28	
CE2	29	29			58	71	24	23	24
CM1	27	25		12	64	76	25	26	25
CM2	26	25	25		76	77	25	26	26
Total écoles	333					360			
Moyenne écoles	24,36					25,71			
Total groupe	693 (C)								
Moyenne groupe	25,667								

Tableau 3 : Structure du groupe scolaire Léon Bourgeois le 2 novembre 2015

Points à signaler sur l'évolution des effectifs :

- LBB a en juin 2015 14 classes. Suite à la décision académique de fermer une classe sur le groupe LB, le choix local s'est porté sur LBA, ayant moins de m2. LBA a donc 13 classes et LBB a 14 classes en sept 15.
- La moyenne des enfants par classe reste sensiblement identique en novembre 2015 à celle de novembre 2013.
- LBA a choisi de faire deux classes de double niveau pour alléger les CP. Il y a donc cette année 55 élèves de CP à LBA et 80 élèves de CP à LBB [voir Refs. (D) et (E) du tableau 3].
L'exigence de ne pas séparer les fratries a été respectée. Les élèves ont été ainsi équitablement répartis entre LBA et LBB en fonction des effectifs. Il s'agit d'un choix éducatif.
- Le total des effectifs du groupe (LBA + LBB) évolue relativement peu au cours des années et les prévisions démographiques (notamment sur la base des effectifs des écoles maternelles alimentant le groupe) démontrent une tendance haussière à venir [voir Refs. (A), (B), (C) des tableaux précédents] :

Année	2013	2014	2015
Total groupe	718	689	693

5. Fonctionnement de l'école.

5.1. Lecture et vote du nouveau règlement intérieur conformément au BO de juillet 2014

Une modification du règlement intérieur sera effectuée au § 7.2 (il s'agit de modifier les deux dernières phrases) : les résultats aux évaluations nationales en CM2 ne seront pas transmis aux familles (ils seront directement transmis au collège d'accueil). Les familles pourront cependant consulter dans le courant de l'année ces résultats.

Les cartes Pokémon® très appréciées des enfants ne sont pas explicitement interdites dans le règlement intérieur. Cependant, dans les faits, il s'agit d'un point d'attention qui reste sous surveillance pour tenir compte des éventuels problèmes (jalousies, vol, ...) pouvant être suscités par les cartes Pokémon.

Vote du règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

5.2. Coup de pouce

Période concernée : du 19 novembre 2015 au 12 juin 2016

Coût : gratuit.

Modalités :

- accessible sur proposition des enseignants seulement
- jours : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00.

Enseignants assurant le coup de pouce :

- Madame PHILIPPE et coordinatrice
- Madame VASLIN
- Madame LAGUERRE
- Un(e) autre intervenant(e) qui va arriver au sein de l'école

5.3. Cars

Les compagnies de cars utilisées sont :

- Pour les transports occasionnels : CHAMBON
- Pour les transports de proximité : SAVAC

Note : les classes « transplantées » sont, soit des "classes Mairie" (coût pris en charge par la mairie et les parents) soit des "classes autogérées" (coût pris en charge par l'école avec des participations parentales et communales).

5.4. Commandes

Les commandes sont plus "*compliquées*" pour des commandes basiques car les procédures de commande ont changé : obligation de fournir 3 devis pour un achat de ballons mousse (par ex).

Ex de ce type de commandes : changement des gros tapis de sport (environ 500 € TTC / tapis de sport).

5.5. Photocopieur

Le photocopieur TOSHIBA® est en fin de vie. Largement amorti (8 ans et plus de 800 000 copies), il a des problèmes de fonctionnement et fait gaspiller des consommables à outrance : les impressions illisibles ou médiocres sont légion.

Le changement du photocopieur est donc prévu pour 2015 (1900€ TTC) et son financement est prévu sur deux ans (2016 et 2017) sur le budget investissement des commandes communales de l'école.

5.6. BCD

La 14^{ème} classe est en cours de transformation en BCD :

- Madame VASLIN, dont c'était le local classe avant de partir en retraite, s'y investit cette année.
- Monsieur BONNET (AVS administratif) l'aide dans ces tâches de gestion.
- Située à côté de la salle informatique au Rdc, la BCD sera un lieu de détente et de calme pour les enfants sous la surveillance des enseignants, qui pourront aussi utiliser la salle informatique en même temps. (porte commune ouverte)

5.7. Prévention des jeux dangereux

Sans vouloir être alarmistes, les jeux dangereux sont une triste réalité dans de nombreux établissements. Compte tenu des risques pour les enfants, la prévention des jeux dangereux est capitale.

Elle est d'autant plus efficace en primaire car le problème est pris plus tôt (elle devient déjà plus difficile au collège).

Les parents dont les enfants seraient éventuellement confrontés à de telles pratiques sont invités à le signaler aux enseignants ou aux associations de parents d'élèves pour agir efficacement. L'an dernier deux cas ont pu être identifiés à LBA et traités immédiatement.

Conscients et désireux d'enrayer le problème, tous les moyens à notre disposition sont utilisés en veillant à ne pas faire la publicité de tels jeux.

Ex. : Le Conseil d'école étudiera la proposition d'employer une association spécialisée (nommée APEAS) et agréée éducation nationale pour sensibiliser les enfants.

5.8. PPMS du jeudi 19 novembre 2015

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté des établissements scolaires) simule des situations de confinement (ex. : coup de vent, tempête, problème de produit chimique).

Cet exercice a prouvé son utilité l'an dernier lors d'un problème sur les panneaux photovoltaïque de l'école dont les tôles de zinc du pourtour se sont envolées. L'incident a été maîtrisé correctement : mise à l'abri des enfants, intervention de la Police, des pompiers et des services techniques de la Mairie.

Bon à savoir (pour les parents) :

En cas de confinement, il est impossible pour les parents de venir récupérer leurs enfants avant la levée de l'alerte.

6. Le CEL

Le centre de loisirs dispose de 11 animateurs pour :

- 50 enfants le matin
- 300 à 301 enfants l'après-midi
- Environ 70 enfants le soir

220 à 230 enfants bénéficient des TAP.

110 enfants sont présents le mercredi.

Le taux est de 1 animateur pour 18 enfants le vendredi et de 1 animateur pour 14 enfants le mercredi.

A la fin de cette semaine (vers le 06/11/2015), une animatrice devrait être recrutée pour remplacer un départ d'animateur.

Le départ des enfants a lieu :

- Le mercredi à 12h00 ou 13h30 (sur dérogation de la Mairie muni d'un "justificatif")
- Le vendredi à 13h30 ou 16h30 (sur dérogation de la Mairie muni d'un "justificatif")

La dérogation doit être motivée avec une pièce justificative (émanant de l'employeur) ou un horaire (sportif ou d'une autre activité).

Attention aux parents :

La préinscription est obligatoire pour laisser son enfant au CEL lors des vacances. En cas de non-respect de leurs obligations, les parents seront amenés à payer des pénalités les incitant à respecter leurs engagements.

En outre, nous attirons l'attention sur le fait que :

- la préinscription n'est plus enregistrée à l'école mais à la Mairie ou par courrier
- il n'y a plus de récépissé contre remise de la préinscription à la Mairie (permettant de prouver la bonne foi des parents en cas de problème lors de la préinscription)

Le conseil d'école souligne à la Mairie que certains parents auront du mal à anticiper (voire seront dans l'impossibilité d'anticiper) du fait de leur activité professionnelle variable.

On constate que le CEL accueille de moins en moins d'enfants lors des vacances depuis la préinscription (ex. : comparaison de novembre 2014 et novembre 2015). Pour rappel, la préinscription a été instaurée en avril 2015 à LBA.

Les simulations sur la période passée montrent que si le système des pénalités (rappel : 5 € / enfant/repas + 5€/enfant / jour pour la présence ou absence injustifiée en CEL) avait été mis en place, certaines familles seraient redevables à la Mairie d'au moins 150 € TTC (ce qui n'est pas négligeable pour toutes les familles).

Les motifs le plus souvent constatés au cours de cette période en ce qui concerne le non-respect des obligations / à la préinscription sur LBA sont :

- le manque de connaissance de l'emploi du temps des parents ou des grands parents
- l'état de fatigue des enfants

Les prochaines vacances Noël 2015 LBA est fermé, le CEL aura lieu à LBB.

7. Les travaux

Tableau 4 : Bilan des travaux

Travaux (à compléter)					
Ordre de priorité	type	lieu	déjà demandé	Nouvelle demande	Décision
Nom du Directeur(ice) : Montossé Espinasse					
1	Changer toutes les protections des poteaux sus le préfa		Oui en 2014		Inchangé : pas retenu au budget
2	Protéger les angles des rampes des escaliers du préfabriqué		Oui en 2014		Malgré la blessure d'un élève, inchangé : pas retenu au budget
3	Enlever les stores cassés et les remplacer par des rideaux intérieurs		Oui en 2014		Retenu au budget. Le Rdc et 2 ou 3 classes à l'étage seront concernées. => cela va provoquer un blocage de la rue Leon Bourgeois (un arrêté sera pris à cet effet) pendant les vacances de Noël.
4	Rendre aux élèves le mur d'escalade condamné sans information fin oct 2014			Oui suite à condamnation du lieu fin oct 2014	Le mur est restitué aux élèves.
5	Fermer le local des conteneur de la cour avec un toit pentu	Cour	Oui en 2013 et 2014		Le toit est toujours plat. Les travaux sont en attente de démarrage.
6	Fournir et oser un panneau de basket		2013	Oui	Non retenu au motif de la sécurité (il n'y a pas assez d'espace). Ce point est contesté en Conseil d'école. Des photos seront fournies à

					l'appui. Le support existe, un panneau de basket y était accroché.
7	peinture 1 er étage	Couloirs	Oui en 2012, 2013 et 2014		Pas retenu au budget parce que le réfectoire a été complètement réaménagé avec pose d'un lino neuf et peinture réfectoire et salle polyvalente
8	Huisseries fenêtres en bois à changer	Rdc 1er étage	2013		Devis en cours. Cela sera fait.
9	Alarme incendie		Oui en 2014		μLors de l'exercice d'évacuation incendie de rentrée scolaire seule une sirène sur six du bâtiment principal a fonctionné. La société FIN SECURE a dépanné rapidement.. Une semaine plus tard l'exercice incendie était un succès. L'annexe de l'école ne possède pas de sirène. En lieu et place, une corne de brume est utilisable. Note : lors du PPMS une corne de brume est aussi utilisée pour toute l'école. Cela peut porter à confusion.
M Caroff	Responsable CEL				
1	Créer des toilettes au Rdc côté classe 11		2013		Il n'y a pas d'espace suffisant pour le faire.
2	Fontaines à eau dans la cantine			Oui	Non retenu au budget.
3	Peintures du centre classes 9 et 10			Oui	Non retenu au budget.
4	Mettre un interphone (visiophone) pour le centre de loisirs afin de sécuriser les ouvertures de porte		2013		A été fait.

Concernant les gros travaux l'établissement "Henri Martin" était prioritaire. Les gros travaux de "Henri Martin" étant achevés, c'est "Léon Bourgeois" qui devient prioritaire pour les gros travaux.

8. L'informatique

Une dotation de 30.000 € est disponible pour toutes les écoles de Colombes (il y a 38 écoles à Colombes).

Dans ce cadre, LBA a fait une demande de TNI (Tableau Numérique Interactif).

Son coût est d'environ 3500 € TTC. Les enseignants seront formés. Ce TNI a vocation à être utilisé par toute l'école (il sera dans la BCD). Il sera mutualisé et permettra aux enfants de se former aux techniques d'apprentissage de demain et de se préparer : la plupart des collèges en possèdent.

En attente de la décision par la commission correspondante.

9. Festivités et événements particuliers

9.1.

Madame Philippe vient d'apprendre que sa classe (double niveau CE1 et CM1) partira effectivement à l'Île de Groix (confirmation) du 2 au 13 mai 2016.

Pour les autres départs en classe "transplantées", les parents seront informés par le cahier de liaison de leur enfant.

Le coût total est d'environ 14500 €.

Il est demandé aux enseignants de ne pas dépasser un coût de 35^e/élève/ jour pour ce type de séjour. D'autres sources de financement sont nécessaires:

Vente de calendriers :

- auprès des parents pour les seuls parents volontaires
- à l'occasion du Conseil de quartier (28 novembre 2015)
- Les têtes de liste pourront regrouper les idées (on peut ne pas se limiter à la vente de calendrier)

9.2. Autres événements (liste exhaustive dans le cahier de liaison)

- 9 janvier 2016 : remise des livrets aux parents et fête du livre
- 3 décembre 2015 : Compagnie Oz présente un spectacle en anglais pour tous les élèves de l'école (« SNOW WHITE »).
- 17 décembre 2015 : spectacle de chants sous le sapin
- 11 mars 2016 : un loto (au lieu de deux lotos) car c'est plus rentable.
- 9 avril 2016 : le Carnaval dont le thème est « les métiers » cette année, avec ou sans les maternelles selon leur souhait de participer ou non.

Note : la date du dernier conseil d'école sera modifiée pour des raisons pratiques (fête de la musique du 21 juin). La date exacte sera fixée ultérieurement : soit le mardi 14 juin à 18h30

Signatures des secrétaires :

M Galliano Mme Laguerre et Mme Montossé